

Département
du Nord

Canton de WORMHOUT

Nombre
de conseillers en exercice

de présents

de votants

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TERDEGHEM

Du 17 mars 2021

Arrondissement de
DUNKERQUE

Commune de
TERDEGHEM

N° 6/2021

| |
|----|
| 15 |
| 14 |
| 15 |

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : Bernard BEUN, Damien DEFRANCE, Louis BALLOY, Virginie DELESTRE, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Marie-Josèphe SANTRAIN, Nicolas BEUN, François PATOU, Florence GIBAUT, Florence VERNIEST, Jean-Paul GIRAUDET, Laurent CAILLIAU, Dorothée MALESYS

Pouvoirs : Nicolas Beun à Damien DEFRANCE

Secrétaire de séance : Dorothée MALESYS

DELIBERATION N° 06/2021

ADHESION AU PÔLE SANTE SECURITE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION 59

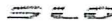
Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du Travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu la délibération en date du 9 mars 2015 portant adhésion de la commune au service de médecine préventive proposée par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Nord.

Après avoir pris connaissance du nouveau dispositif d'accompagnement des Collectivités dans le domaine de la prévention,

Envoyé en préfecture le 19/03/2021
Reçu en préfecture le 19/03/2021
Affiché le 
ID : 059-215905878-20210317-06_2021-DE

Considérant que la participation à ce dispositif participe au bon fonctionnement des Services de la commune,

Vu les conditions de la convention d'adhésion au service de prévention, santé et Sécurité au travail,



Après avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le maire à signer avec le Centre de gestion 59 la convention relative à l'adhésion au service de prévention Santé, sécurité au travail pour la durée du mandat.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire,



Bernard BEUN
Mairie de TERDEGHEM
NORD

Le Maire



B. BEUN
Mairie de TERDEGHEM
NORD